

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François, tenue le 3 avril 2018 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Zotique, au 1250, Principale, Saint-Zotique.

Étaient présents : Messieurs François Deschamps, Sylvain Brazeau, Jonathan Anderson et Jean-Pierre Daoust, tous délégués municipaux.

Étaient également présents : Messieurs Michel Pitre, directeur, Jean-François Messier, trésorier et Claude Madore, secrétaire.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur François Deschamps, président, a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

18-04-1099 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par : M. Jonathan Anderson,
Appuyé par : M. Jean-Pierre Daoust,
Et résolu à l'unanimité,**

D'adopter l'ordre du jour proposé à l'avis de convocation daté du 29 mars 2018.

....ADOPTÉE....

18-04-1100 Approbation du procès-verbal du 6 mars 2018

Les membres du conseil d'administration déclarent avoir pris connaissance du procès-verbal du 6 mars 2018.

**Il est proposé par : M. Jean-Pierre Daoust,
Appuyé par : M. Jonathan Anderson,
Et résolu à l'unanimité,**

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018, tel que rédigé par le secrétaire de l'assemblée.

....ADOPTÉE....

18-04-1101 Approbation des comptes à payer

**Il est proposé par : M. Jean-Pierre Daoust,
Appuyé par : M. Jonathan Anderson,
Et résolu à l'unanimité,**

De payer les comptes du mois au montant total de	70 957.33 \$
Comptes payés par chèques durant le mois de mars	2 126.09 \$
Comptes payés par prélèvements automatiques du mois de mars	26 094.28 \$
Comptes à payer au 3 avril 2018	17 168.56 \$
Salaires du 25 février au 24 mars 2018	25 568.40 \$

....ADOPTÉE....

Dépôts des états financiers 2017

Le trésorier dépose le rapport financier de la Régie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

M. Michel Poirier, C.A. de la firme Poirier et associés inc. a présenté et a commenté le rapport financier audité par ses comptables.

OPINION :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

La Régie termine son exercice financier 2017 avec :

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

➤ Un excédent de fonctionnement à des fins fiscales	56 098 \$
➤ Un excédent de fonctionnement accumulé non affecté de	71 182 \$
➤ Des revenus de	893 400 \$
➤ Des dépenses de	885 667 \$
➤ Une dette de	387 159 \$

Compte-rendu des activités et des interventions par le directeur

Monsieur Michel Pitre, directeur a déposé le rapport mensuel des 9 interventions, dont 2 entraides, pour la période du 24 février au 24 mars 2018.

Compte-rendu des activités du capitaine préventionniste

Monsieur Alexandre Côté, préventionniste, a déposé un document (Rapport trimestriel daté de mars 2018, traitant des bassins d'eau, de l'étude du réseau d'aqueduc, des plans d'intervention et de la réglementation).

18-04-1102 Mandat d'appel d'offres – Boyaux

**Il est proposé par : M. Sylvain Brazeau,
Appuyé par : M. Jonathan Anderson,
Et résolu à l'unanimité,**

D'autoriser le directeur à procéder à des demandes d'offres pour l'obtention de boyaux.

....ADOPTÉE....

18-04-1103 Adjudication – Contrat de cagoules – Mode de paiement

Les membres du conseil prennent connaissance des offres reçues pour l'achat de quarante (40) cagoules.

L'ouverture des soumissions par invitation a été faite le 8 mars 2018, par la Régie intermunicipale d'incendie du lac Saint-François

Soumissionnaires	Coût (taxes incluses)
L'Arsenal	5 288.85\$
Aréo-Feu	5 461.31\$

**Il est proposé par : M. Jonathan Anderson,
Appuyé par : M. Jean-Pierre Daoust,
Et résolu à l'unanimité,**

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit L'Arsenal pour la somme de 5 288.85 \$, taxes incluses.

Il est également résolu à l'unanimité qu'un montant de 4 829.43\$ (coût d'acquisition moins remboursements des taxes) soit payé par le budget d'opération.

....ADOPTÉE....

Autorisation – Signature convention collective

Point reporté à une assemblée ultérieure.

18-04-1104 Autorisation – Signature avec École Nationale des pompiers du Québec

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François doit former ses pompiers et qu'elle désire le faire à l'interne;

CONSIDÉRANT QU'une entente doit être signée entre l'École nationale des pompiers du Québec et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François;

**Il est proposé par : M. Sylvain Brazeau,
Appuyé par : M. Jonathan Anderson,
Et résolu à l'unanimité,**

D'autoriser la signature de l'entente à intervenir entre l'École nationale des pompiers du Québec et la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François concernant la formation professionnelle.

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'INCENDIE DU LAC ST-FRANÇOIS**

D'autoriser M. Claude Madore, secrétaire, à signer le contrat et les documents nécessaires, en y stipulant toute clause ou condition jugée utile dans l'intérêt de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François.

D'autoriser la Régie à payer un montant de 1 007.40 \$ plus taxes à l'ENPQ pour la cotisation annuelle.

....ADOPTÉE....

Correspondance

M. Michel Pitre dépose la résolution « Avis de signification – Schéma de couverture de risques incendie » de la Municipalité des Coteaux portant le numéro 18-03-6922 et datée du 19 mars 2018.

Varia

Aucun sujet.

Période de questions

Aucune question.

18-04-1105 Levée de l'assemblée ordinaire du 3 avril 2018

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**Il est proposé par : M. Sylvain Brazeau,
Appuyé par : M. Jonathan Anderson,
Et résolu à l'unanimité,**

Que l'assemblée ordinaire du 3 avril 2018 soit levée à 19 h 40.

....ADOPTÉE....

**François Deschamps
Président**

**Claude Madore
Secrétaire**